

Privatiser le capital des télévisions locales ?

Politique Le MR livre dix recommandations pour "sauver" les télévisions wallonnes.

En Wallonie, le MR jette un nouveau pavé dans la mare des télévisions locales. En dépit d'une enveloppe budgétaire maintenue, nombre d'entre elles, en effet, sont dans "le rouge", indique un rapport du Centre Jean Gol (think tank libéral belge émanant du Mouvement réformateur). Outre leur dépendance structurelle aux subsides publics (qui représentent en moyenne 70% de leur budget), elles dépendent également de fonds d'origine communale.

Or, cette situation met parfois en péril l'autonomie des rédactions. Ce fut notamment le cas d'Antenne Centre. Depuis les années 90, La Louvière, Soignies, Binche, Morlanwelz, Ecaussinnes, Le Roeulx, Anderlues, Estinnes, Braine-le-Comte et Manage financent la chaîne locale au prorata du nombre de leurs habitants.

En 2012, la majorité PS-MR d'Anderlues lui accordait encore 24 000 euros. Seulement, l'année suivante, les socialistes, désormais débarrassés des libé-

raux, refusaient de reconduire la dépense. Officiellement, la commune n'avait plus les moyens d'accorder cette faveur à la chaîne. Officieusement, le parti aurait peu apprécié le traitement qui lui a été réservé lors de la dernière campagne électorale.

Le MR émet dès lors dix recommandations afin de réformer onze des douze télévisions locales, qui emploient 400 techniciens, journalistes, pigistes, etc. Télé Bruxelles n'est pas incluse dans cette étude dans la mesure où elle revêt une "dimension régionale" et "bénéficie par conséquent de financements distincts", estime le rapport du Centre Jean Gol.

Des constats partagés

"Il n'y a pas d'accord entre la majorité PS-CDH et le MR sur l'ensemble des recommandations", reconnaît le porte-parole de l'opposition, Christophe Cordier. "Mais on a voulu secouer le cocotier car on a estimé que le dossier ne bougeait pas assez." Si le secteur et la majorité PS-CDH partagent de nombreux constats, plusieurs recommandations émises par le MR ne réunissent pas nécessairement de consensus.

Le MR propose – entre autres – de revoir les critères de subventionnement des télévisions locales, de faire de l'audience le

critère principal d'octroi et d'ouvrir le capital et les conseils d'administration à des acteurs du secteur privé. En augmentant notam-

ment la possibilité de recourir à la publicité.

"Bon nombre de recommandations portant sur le renforcement des synergies entre les télévisions locales concernant les services, les achats groupés, la production, la mutualisation des moyens, etc. a déjà été épinglé par le ministre des médias", insiste Gaël Lambi-

non, porte-parole du ministre des Médias Jean-Claude Marcourt (PS). "Un cadre de concertation a été mis en place." Des propositions concrètes formulées par le secteur sont par ailleurs attendues par le cabinet pour fin janvier.

Au. M.

70

POUR CENT

Les subsides publics représentent en moyenne 70% du budget des télévisions locales.